

Les infos de votre CDC

Numéro 10 - Juin 2019

Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Centre socio culturel Rue de l'Eglise - 18320 Jouet sur l'Aubois
Tél.: 02 48 77 55 50 - Fax : 02 48 74 87 95 - E-mail : cdcportesduberry@orange.fr
Site : www.cdc-portesduberry.fr

- Sommaire**
- Construction de l'accueil de loisirs, le siège social, le SCoT et le PLUi, P 2
 - Le Mot du Président, la fibre optique P 3
 - Sécurité des manifestations, prévention de la délinquance, développement économique P 4
 - Le budget 2019 P 5
 - Exploitant agricole, maraichers : quatre questions à... P 6
 - Ménetou Couture riche de son patrimoine P 7
 - Numéros utiles et services d'urgence P 8

Les compétences de la Communauté de Communes

P.L.U.i : le projet définitif adopté

L'élaboration de ce document d'urbanisme s'est poursuivie au cours du premier trimestre 2019. Trois réunions publiques ont eu lieu à Jouet sur l'Aubois le 11 février, la Guerche sur l'Aubois le 13 février et Cuffy le 21 mars. Les personnes publiques associées ont été invitées à deux réunions le 25 février et le 18 mars. Lors de toutes ces réunions les orientations du PLU, le zonage de chaque village ainsi que les règles de construction ont été présentés.

En amont, toutes les communes ont été associées pour rédiger les règles de construction, établir le zonage et chaque village a pu retenir des spécificités de son territoire. Dans le respect des orientations définies par la loi (baisse des terrains constructibles), les obligations liées à la trame verte et à la trame bleue, aux zones inondables, aux sites protégés..., avec l'aide de notre équipe pluridisciplinaire en charge de la réalisation de ce document d'urbanisme, les élus communautaires ont adopté le 9 mai 2019 le projet définitif de notre PLU. Le dossier complet a été déposé en préfecture début juin et adressé à toutes les personnes publiques associées qui disposent d'un délai de trois mois pour nous faire part de leurs observations.

Logiquement un commissaire enquêteur sera désigné et l'enquête publique devrait avoir lieu en octobre ou novembre 2019.

Ce document correspond à notre projet de territoire défini par les élus communaux et les élus communautaires. Souhaitons que les services de l'Etat respectent notre travail et ne reviennent pas sur des PLU stéréotypés et que certaines personnes publiques associées extérieures à notre territoire respectent nos choix.



O. H.

Le Mot du Président Olivier Hurabielle



Le 31 août et le 1^{er} septembre se déroulera un évènement important pour notre ancien canton de la Guerche sur l'Aubois, une tradition rurale : le comice agricole.

Véritable vitrine du monde agricole : exposition d'animaux, de matériel, concours de labours, ce weekend sera également festif avec nombre d'animations et s'achèvera par le défilé de chars le dimanche après-midi.

Si la Communauté de Communes participe financièrement en subventionnant le comité d'organisation dont le rôle de coordinateur est primordial pour l'organisation agricole, les festivités et la sécurité, rien ne pourrait se faire sans la participation de nombreuses associations de tous nos villages soutenues par les municipalités.

Sept villages sur neuf ont organisé des soirées pour élire la reine de leur village devant un public important à chaque fois. La finale pour l'élection de la reine du comice et de ces deux dauphines à la Guerche sur l'Aubois a connu un succès important. Au total près de 1400 personnes ont assisté à ces différentes élections !

Merci aux différents organisateurs de ces soirées et surtout félicitations à toutes ces jeunes filles qui se sont présentées devant les divers jurys.

Vous trouverez dans ce bulletin deux interviews d'exploitants agricoles représentant la diversité du monde agricole.

L'avenir : La volonté de la Communauté de Communes est de mettre à disposition des exploitants agricoles un local commercial à la Guerche sur l'Aubois qu'ils devraient gérer mutuellement afin de pouvoir vendre leurs produits en circuit court. La porte est ouverte, nous sommes à l'écoute et prêt à faire les investissements nécessaires, aux exploitants agricoles de s'organiser et de se regrouper pour que ce projet aboutisse !

Le Président,
Olivier Hurabielle

Fibre Optique

Fibre numérique : un grand chantier s'ouvre !

Si nous voulons espérer faire jeu égal avec d'autres territoires et attirer entreprises et télétravail, la fibre est indispensable ! C'est pourquoi, malgré son coût important pour nos finances intercommunales, nous avons signé une convention avec le syndicat départemental Berry numérique qui prévoit le financement et le périmètre précis des déploiements qui couvriront à terme 98% du territoire (seuls 2% d'habitations isolées ne seraient pas raccordables). Un grand chantier s'ouvre donc. Voici en quoi il va consister :

- 31 km de génie civil,
- 346 chambres de tirage,
- 255 poteaux,
- 256 km de câble aérien à poser,
- 40 km de câble souterrain à installer,
- 1372 boîtes de raccordement optique,
- 15 armoires de rue et 2 shelters.

Le calendrier a d'ores et déjà démarré :

- Depuis mars : démarrage des relevés et des études qui permettront de déterminer où passeront les réseaux et là où élagage et autorisations de passage en façade seront nécessaires.
- En juin, phase administrative avec l'obtention des autorisations
- De juillet 2019 à fin 2020, réalisation des travaux

- Début 2021, commencement de la commercialisation.

Rétablissons une vérité

Des administrés ont interpellé des élus en leur indiquant que l'Etat allait installer la fibre optique sur le territoire de notre CDC.

Promesse du Président de la République et de notre député et si nous ne pouvons nier que ceux-ci ont impulsé une volonté de développement de la fibre optique et du haut débit, il est faux de penser que c'est l'Etat qui a pris les choses en mains et qui installe sur son budget la fibre optique.

Berry numérique a obtenu des financements de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional Val de Loire et du Conseil Départemental du Cher mais le reste à charge de la CDC est de 20%.

Pour notre CDC l'estimation des travaux est de 6 000 000 € et notre participation de 1 200 000 € Pour financer cette opération, la CDC a contracté deux emprunts à la Caisse d'épargne :

- Un prêt de 500 000 € sur 15 ans : annuité de 35 274 € taux fixe : 0.75%
 - Un prêt de 700 000 € sur 25 ans : annuité de 33 987 € taux fixe : 1.59%
- Soit des annuités totales de 69 261€ sur quinze ans et de 33 987 € les dix ans restants.**

Siège Social de la CDC : onze mois de travaux

Les travaux ont bien avancé au cours de ce semestre et la livraison du bâtiment devrait intervenir fin juillet 2019. Les plantations seront effectuées en octobre ou novembre.

Un grand merci à Patrick Blondelet, Maire-adjoint à St Hilaire de Gondilly et Conseiller Communautaire pour le suivi, quasi quotidien du chantier, pour sa présence aux réunions de chantier hebdomadaires auxquelles participaient également Serge Laurent, Maire de Jouet sur l'Aubois et Michel Perriot, Maire-adjoint à la Guerche sur l'Aubois.

Parallèlement à ces travaux, accompagnés de Nathalie de Bartillat, Maire d'Apremont sur Allier, de Jacques Liano, Maire-adjoint de Mene-tou Couture et de nos secrétaires, nous avons pu choisir le mobilier des bureaux et de la salle de réunion. Après consultation de différentes entreprises, le Conseil Communautaire pourra prochainement se prononcer sur ces aménagements intérieurs.

Logiquement l'eménagement est prévu la première semaine de septembre. Les bureaux de la CDC seront fermés du 2 au 6 septembre 2019 mais les Maires de vos communes pourront faire le lien avec la CDC pour les urgences.



SCoT Rural du Pays Loire Val d'Aubois

Comme nous l'avons déjà indiqué, ce document obligatoire va s'étendre sur les quatre Communautés de Communes qui composent le Pays Loire Val d'Aubois : CDC des Trois Provinces (Sancoins), CDC du Pays de Nérondes, CDC Berry Loire Vauvise (Sancergues), CDC des Portes du Berry (La Guerche sur l'Aubois).

La phase 1, comportant le diagnostic du territoire et l'état initial de l'environnement a été présentée courant mars en Conseil Syndical du Pays et aux personnes publiques associées.

La phase 2 d'élaboration du SCoT et plus spécifiquement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a débuté et trois ateliers thématiques ont eu lieu en avril 2019 :

- Atelier « un territoire solidaire » : Equipements, Infrastructures, Déplacements
- Atelier « un territoire attractif » : Environnement, Patrimoine Bâti, Formes Urbaines, Habitat, Tourisme.
- Atelier « un territoire actif » : Développement Economique, Service, Commerce, Production, Agriculture.



Construction du Centre de Loisirs

Les résultats de l'appel d'offres ne nous ont pas permis de retenir toutes les entreprises et il a fallu relancer une consultation pour certains lots.

Suite à ce contre temps de trois mois, les marchés ont été notifiés aux entreprises et le 15 avril la première réunion de chantier (présentation des entreprises, organisation et planning du chantier), a pu avoir lieu.

Les travaux ont débuté début juin sur le site de Cours les Barres, pour une livraison prévue en juin 2020, si tout se déroule normalement !



LES INFOS DE VOTRE CDC

- Directeur de la publication : Olivier Hurabielle
- Comité de rédaction : M. Albert ; D. Bondoux ; F. Bouquely ; P. Ducastel ; H. Grillon ; S. Laine Séjourné ; C. Lamirault ; S. Lebreton ; J. Liano ; J. Mazur.
- Conception graphique et impression : INORE GROUPE IMPRESSION Tel. 03 86 71 05 70
- Publication semestrielle Juin 2019
- Tirage 6000 exemplaires
- Photos : droits réservés



Si la fibre optique et le haut débit se développent gratuitement dans les grandes villes, il existe donc véritablement un reste à charge pour les contribuables de notre Communauté de Communes rurale.

Nos élus ont choisi de desservir tout le territoire car il est indispensable de rester « connecté », de rendre notre territoire attractif, de contribuer au maintien de nos activités industrielles, commerciales artisanales et agricoles, d'être éligible au télétravail et pour tous nos concitoyens d'avoir accès à tous les services, car la dématérialisation et Internet sont devenus incontournables dans notre vie de tous les jours.

Qui pourrait aujourd'hui se passer d'un réseau numérique performant ?

A noter : afin de permettre la commercialisation effective des locaux, il sera nécessaire à tous les bâtiments (d'habitation ou d'activité) de disposer d'une adresse complète (nom de rue et numéro de rue) sans laquelle la fibre ne pourra pas être installée. Certains villages de notre CDC devront pour tout ou partie compléter leur adressage avant l'installation de la fibre pour que les usagers puissent en bénéficier.

Prévention de la Délinquance : projet subventionné

Notre projet de vidéo-protection n'avait pas obtenu en 2018 les financements de l'Etat, nécessaires à cette réalisation.

Lors de la visite de Madame la Préfète en Conseil Communautaire en octobre 2018, nous avons insisté sur la nécessité de cet équipement demandé par la gendarmerie du fait de la situation particulière de notre Communauté de Communes, zone frontière avec la Nièvre. Nous lui avons également rappelé que nous étions la première CDC rurale du Cher à avoir pris cette compétence « prévention de la délinquance », la première CDC à porter un projet dans tous ses villages.

Madame la Préfète nous a encouragés à déposer un nouveau dossier de subvention en 2019, ce qui a été fait en début d'année.

Ce projet innovant, puisque l'ensemble des communes de la CDC seront donc dotées de caméras, à particulièrement intéressé l'Etat qui vient de nous informer de l'attribution de subventions dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et de la Dotation d'Equipement des territoires Ruraux (DETR).



Agent de développement économique : une nécessité

D'octobre 2018 à fin mai 2019, notre agent de développement économique BGE, Madame Karelle Pautrat a rencontré de nombreux artisans et de commerçants de notre territoire.

Elle a contribué à la création d'entreprises et apporté un soutien technique à beaucoup d'autres. Elle représentait la CDC dans toutes les commissions économiques techniques organisées par la Région Centre Val de Loire pour les agents de développement.

Mme Karelle Pautrat a choisi de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle à compter de juin 2019. Nous lui souhaitons bonne chance pour ses nouvelles activités et la remercions pour le travail entrepris pour le développement économique de notre territoire.

Le BGE a lancé un recrutement et nous restons dans l'attente qu'un agent de développement économique puisse œuvrer sur notre territoire car l'expérience des huit derniers mois démontre et confirme la nécessité d'avoir un tel poste au sein de notre CDC pour aller à la rencontre des acteurs économiques de manière professionnelle.

Achat de tables et de bancs

De nombreuses manifestations ont lieu dans les différentes Communes de notre territoire.

Elles accueillent de plus en plus de monde et il a semblé nécessaire aux membres du Conseil Communautaire, dans le cadre de la mutualisation, que la CDC investisse dans l'achat de 50 tables et de 100 bancs.

Ce matériel sera mis à disposition des Communes par la CDC.

Afin de faciliter la gestion des prêts, les Communes seront les seules interlocutrices de la CDC et les responsables du bon état du matériel.



Les associations locales devront s'adresser obligatoirement à leur Commune pour l'obtention d'un prêt de ce matériel.

Budget principal

Section de fonctionnement :

Chapitres	CA 2018*	BP 2019*
Charges à caractère général	59 086.08	112 955.24
Charges de personnel	119 014.39	166 425
Atténuations des produits	1 688 578.08	1 688 579
Autres charges de gestion courante	222 865.39	278 200
Charges financières	9 253	8 447.57
Charges exceptionnelles	0	500
Dotations aux amortissements	77 936.80	87 100
TOTAUX	2 176 733.74	2 342 206.81

*CA : compte administratif
*BP : budget primitif (prévisionnel)

Recettes

Chapitres	CA 2018	BP 2019
Atténuations des charges	2 828.5	3 600
Produits des services	240.02	200
Impôts et taxes	1 728 592	1 580 223
Dotations et participations	511 555	522 052
Autres produits de gestion courante	24 000	24 000
Produits exceptionnels	1 870.16	0
Opérations d'ordre	31 532.21	32 000
Excédent reporté		180 131.81
TOTAUX	2 300 617.89	2 342 206.81

L'année 2018 a généré un excédent de fonctionnement de 123 884.15€. Avec la reprise du résultat excédentaire antérieur (56 247.66€) le résultat cumulé de clôture s'élève à 180 131.81€. Les sommes imputés aux dépenses (chapitre « atténuations des produits ») et aux recettes (chapitre « impôts et taxes ») comprennent les montants des taxes d'habitation et du foncier non bâti à redistribuer aux communes adhérentes à la Communauté de communes soit : 1 344 940.08 €



Section d'investissement :

Chapitres	CA 2018	BP 2019
Immobilisations incorporelles dont Elaboration PLUi/ SCOT	74 920.20	1 290 383
Installation fibre optique		75 383
Frais d'études		1 200 000
Subventions d'équipement dont Bornes électriques	2 400	15 000
Bornes camping-cars		800
Travaux Maison de santé		517 239.87
Acquisition matériel informatique	11 288	120 000
Acquisition mobilier		59 239.87
Acqu. matériel festivité commune		30 000
Acquisition bloc anti voiture bélier		40 000
Vidéo protection		20 000
Immobilisations en cours dont Construction bâtiment enfance	289 343.80	228 000
Construction siège social		965 368.16
Emprunts	21 189.67	1 062 105.39
Opérations d'ordre	31 532.21	21 992
Amortissement subvention	430 673.88	32 000
TOTAUX		3 889 888.42

Recettes

Chapitres	CA 2018	BP 2019
Subventions dont :	135 000	1 383 473.47
Subvention Etat bornes campings car		40 000
Subvention Etat bâtiment enfance		62 131.47
Subvention Etat siège		315 000
Subvention Etat vidéo		95 000
Subvention Région bornes camp- cars Subvention Caf/Cnaf bât. enfance		40 000
Subvention Région bâtiment enfance		255 000
Subvention Conseil Dép. siège		226 342
Subvention Dép. bâtiment enfance		250 000
FCTVA	38 374.67	100 000
Dotation aux amortissements	77 936.80	87 100
Emprunts dont Prêt vidéo protection		1 458 634.71
Prêt bâtiment enfance		198 634.71
Prêt fibre optique		60 000
Excédent cumulé	251 311.47	1 200 000
TOTAUX		548 926.45

L'année 2018 a généré un déficit d'investissement de 179 362.41€. Ce déficit est soldé avec la reprise du résultat excédentaire antérieur de 728 288.86€. Le résultat cumulé de clôture s'élève à 548 962.45€.



Budgets annexes

BUDGETS	Sections	CA 2018		BP 2019
		Dépenses	Recettes	
Enfance/ Jeunesse/Famille Excédents cumulés Fonctionnement : 79 155.19 Investissement : 17 495.43				Equilibre
	Fonctionnement	228 702.16	251 923.15	316 975.19
	Investissement	1 488	4 563.84	25 195.43
SPANC Excédents cumulés Fonctionnement : 3 908.73				Equilibre
	Fonctionnement	10 450.06	13 177.06	59 774.10
GEMAPI				Equilibre
	Fonctionnement	1 638.16	18 809.09	23 170.93
Déchets Ménagers Compte d'exploitation Déficit 2018 : 243.91 Excédent reporté 2017 : 131 736.53 Clôture excédentaire : 131 492.62				Equilibre
	Fonctionnement	639.83	395.92	212 492.62

Quatre Questions à...

Clément Boubal, exploitant agricole à La Guerche sur l'Aubois

1/ Pouvez-vous présenter votre exploitation et les différentes activités qui la composent ?

L'exploitation s'étend sur 270 ha répartis en 190 ha de surface fourragère et 70 ha de surface cultivée et comprend également 160 vaches allaitantes.

Les animaux sont commercialisés sur le marché de Sancoins et les cultures chez EPIS CENTRE (La Guerche sur l'Aubois) et chez SOUFFLET (Ignol).

A noter que les cultures sont conduites de façon raisonnée et les productions animales de façon extensive.

2/ Quelles sont vos perspectives d'évolution et pensez-vous diversifier vos activités dans un avenir plus ou moins proche ?

Au jour d'aujourd'hui, je n'ai pas de perspectives de diversification de mes activités par manque de temps. La seule perspective pourrait se faire avec un projet commun avec un agriculteur ou la collectivité locale sous forme d'un méthaniseur, plateforme de traitement des déchets verts...



3/ Votre implantation locale vous satisfait-elle et représente-t-elle un atout pour votre activité ?

Mon implantation locale me convient. Toutefois elle me semble inadaptée pour une diversification puisque nous sommes un peu éloignés d'une grande agglomération.

4/ Dans l'éventualité de la mise à disposition d'un local par la Communauté de communes, seriez-vous intéressé par la mutualisation entre agriculteurs et producteurs d'un point de vente en circuit court ?

La mise à disposition d'un local ou toute autre aide de projet-vente en circuit court peut toujours être un plus pour le lancement d'un tel projet qui, à ce jour, n'existe pas encore. Mais peut être dans un futur proche...



Quatre Questions à...

La Société Civile d'Exploitation Agricole Les Bios du Bec à Cuffy

1/ Pouvez-vous présenter votre secteur d'activité et les métiers qui le composent ?

1/ Pouvez-vous présenter votre exploitation et les différentes activités qui la composent ?

La SCEA Les Bios du Bec a été créée en 2008, association de François Crutain (retraité depuis 2016) et Romain Boutin. Rejoint ensuite par Sara Rolhion en 2016 et Thomas Cellucci en 2018.

Nous exploitons 4 hectares en maraîchage biologique diversifié et nous cultivons une quarantaine de légumes sur toute l'année. Notre production est destinée à la vente en circuit court (marché de la Charité sur Loire, AMAP sur Nevers) et en demi-gros pour une commercialisation locale également.

2/ Quelles sont vos perspectives d'évolution et pensez-vous diversifier vos activités dans un avenir plus ou moins proche ?

Pour pérenniser nos trois emplois, moderniser l'exploitation et améliorer nos conditions de travail, nous réalisons de nombreux investissements (serre, bâtiment, chambre froide...). Certains ont bénéficié de subventions à hauteur de 35 % grâce au Contrat régional de solidarité territoriale du Pays Loire Val d'Aubois (notre photo lors de la signature).

Dans les années à venir nous souhaitons continuer à développer la vente directe, et la transformation.

3/ Votre implantation locale vous satisfait-elle et représente-t-elle un atout pour votre activité ?

Le jardin se situe à Cuffy au Bec d'Allier. Malgré un risque de crue, les terres sont idéales pour le maraîchage. Et en plus nous jouissons d'un cadre de travail exceptionnel.

La proximité de communes importantes de la Nièvre nous permet de vendre la quasi totalité de notre production.

4/ Dans l'éventualité de la mise à disposition d'un local par la Communauté de communes, seriez-vous intéressé par la mutualisation entre agriculteurs et producteurs d'un point de vente en circuit court ?

Développant la vente directe, nous sommes très intéressés par la création d'un point de vente collectif. Celui-ci nous permettrait de vendre nos légumes au plus près de la production.



Ménetou-Couture

Chargé d'histoire, riche de son patrimoine

Un peu de géographie humaine

La commune de Ménetou-Couture s'étend sur 28,73 km². Son nom provient de « monastère » et de « cultures au milieu des bois ». Ménetou Couture d'une altitude moyenne de 195 mètres est traversé par le Lison qui prend sa source à St Hilaire de Gondilly et se jette dans la Vauvise à Jussy le Chaudrier. Ménetou Couture est actuellement fort d'une population de 358 habitants, les MONESTO -COUTURIENS, plutôt jeunes (près de 90 enfants de 0 à 11 ans à Noël 2018). Le nombre d'habitants qui déclinait depuis 1866 (fin de l'industrie sidérurgique) remonte depuis 1999. La population y est principalement répartie entre le bourg et les hameaux des Usages et Feuillarde.

Un peu d'histoire

Autrefois la commune comptait de nombreux étangs qui ont été comblés pour la plupart au XIX^{ème} siècle. En revanche à Feuillarde, l'exploitation du fer extrait dans le Bois Minon a été assez importante à partir du Moyen-âge et a connu un essor considérable au XIX^{ème} siècle pour stopper définitivement en 1868.

• Le Donjon

Il est ouvert à Pâques, la Pentecôte et tous les étés. C'est un exemple très bien conservé de l'architecture militaire du Moyen-âge avec son chemin de ronde et sa charpente en forme de bateau renversé. Classé Monument Historique le 30 Octobre 1917, il a été bâti vers 1460 par Philippe et Jean de Villaines. Si la rumeur veut qu'Henri IV ait séjourné au château de Ménetou Couture, une lettre datée du 28 Avril 1482 trouvée aux Archives nationales prouve que Louis XI a fait une halte dans ces murs.

• L'église

La partie la plus ancienne remonte au XI^{ème} siècle. Des transformations aux XIII^{ème} et XVI^{ème} siècles ont permis de l'agrandir et de l'embellir. Suite à la destruction du clocher par la foudre, l'église a été démolie en partie en Juillet 1933. Elle conserve cependant beaucoup de mobilier classé Monument Historique dont un enfeu (niche funéraire) ou repose Jean Damas d'Anlezy et un cœur du XVI^{ème} siècle quasiment unique dans le département du Cher. Un projet de restauration de la statue de Saint Hubert est aussi en cours d'étude.

• L'abbaye de Fontmorigny

L'abbaye d'abord Bénédictine s'est affiliée à l'ordre de Cîteaux en 1149 sur les instances de Saint Bernard. Au milieu de XVIII^{ème} siècle elle possédait environ 900 hectares de bois, 21 étangs et 23 domaines et locatures. Les Moines avaient aussi des droits sur la Loire et une maison de ville à Bourges et à Nevers. On trouve d'ailleurs la rue de Fontmorigny dans ces deux localités.

Très tôt les Moines édifièrent tout près de chez eux un moulin à battre le fer qui prit le nom de Feulardes (Feux ardents), actuel hameau de Feuillarde. Les premiers boulets de canon furent coulés vers 1420 dans ce haut-fourneau. Le 24 décembre 1789, les 6 derniers moines qui habitaient encore l'abbaye déclinèrent leur identité à la municipalité de Ménetou Couture, avant de se disperser. Tous les biens de l'abbaye furent confisqués et vendus comme biens nationaux en 1791. L'abbaye devint une exploitation agricole jusque dans les années 1960. Les bâtiments longtemps restés à l'abandon ont été rachetés en 1987 par des passionnés qui y ont entrepris des travaux considérables, rendant ainsi à l'abbaye son lustre d'antan. Elle est ouverte à la visite et des concerts de grande qualité y sont régulièrement donnés.

• Le vieux cimetière

Classé comme bien sans maître et revenu dans le giron communal, l'ancien cimetière de Ménetou Couture est en voie de réhabilitation en jardin du souvenir. On pourra y voir les tombes des anciens propriétaires du Donjon.



L'Abbaye de Fontmorigny

Un peu d'économie

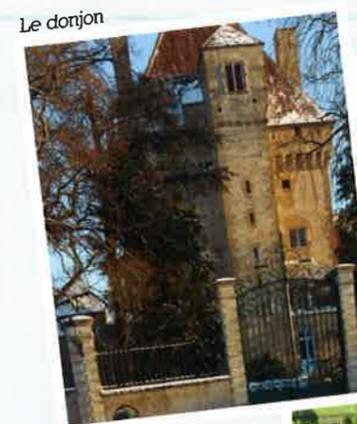
L'élevage et la culture céréalière étaient et sont toujours les principales activités communales.

Cependant l'artisanat est très présent sur la commune (plombier, menuisier, maçon, plâtrier, peintre, etc.). Sa situation géographique proche de Jouet sur l'Aubois (professionnels de santé, commerces de proximité), de Torteron (médecin, boulangerie), de La Guerche sur l'Aubois à 10km (maison de services au public, maison de santé, commerces) permet de ne pas se sentir isolé. Tournés plutôt vers l'Est, les Monesto-Couturiens participent au flux des 9000 véhicules/jour qui se rendent dans la Nièvre (15km) pour leur travail, les « grandes courses » ou l'hôpital.

Une agence postale existe également dans le Bourg.

Ménetou Couture est actuellement pénalisé par une connexion Internet très faible. L'arrivée prochaine de la fibre optique, à l'horizon 2021, à l'initiative de la Communauté de Communes des Portes du Berry, permettra le désenclavement numérique de notre commune.

Le donjon



Vue du ciel



Le lavoir



L'église

Adresses utiles et numéros d'urgence

COURS LES BARRES

- › **Infirmier**
M. Mickael LEGALL
Cabinet médical 12 bis Grande Rue Tel : 06 77 72 14 53
- › **Ostéopathe**
M. Laurent GEURTS
2 Rue de la Chaume Tel : 02 48 76 53 60

CUFFY

- › **Infirmière**
Mme Laëtitia LYON 27 Rue des Ecluses
Tel : 02 48 76 42 21

JOUET SUR L'AUBOIS

- › **Médecin**
Dr Jean-Marc WASIK Tel : 02 48 76 44 13
- › **Dentiste**
M. Jacques BRUGUIERE Tel : 02 48 76 47 59
- › **Infirmiers**
M. Pierre CHARPENTIER / Mme Sylvie MAULARD-GOSTNER
23 Grande Rue Tel : 02 48 76 07 56
- › **Kinésithérapeute**
Mme Dominique GENDRAT Tel : 02 48 76 05 38
- › **Pharmacie**
Pharmacie de l'Aubois
3 Place Daumy Tel : 02 48 76 44 25
- › **Gendarmerie Nationale**
Place de Berry Tel : 02 48 77 53 60
- › **Sapeurs Pompiers**
Centre de secours Route de Nevers Tel : 18

LA GUERCHE SUR L'AUBOIS

- Maison de Santé Pluri professionnelle**
15 Rue Danielle Casanova Tel : 02 48 74 74 74
- › **Médecins généralistes**
Dr Jean FOLLI
Dr Bernard GUILLAUME
Dr Cécile JAME (+ Acupuncture)
- › **Dietéticienne**
Mme Amandine BRAS Tel : 02 48 74 74 75
- › **Infirmiers**
Mme Valérie BROT Tel : 02 48 74 23 21
M. Christophe MERIGOUT, Mme Carine MORIN Tel : 02 48 74 04 31
Mme Valérie TAIEB Tel : 02 48 74 25 82
- › **Kinésithérapeute**
M. Thomas BOURGUET Tel : 02 48 77 05 93
- › **Neuropsychologue**
Mme Julie CUISINIER Tel : 06 73 31 50 56
- › **Orthophoniste**
Mme Laure ODONNET Tel : 06 73 44 36 37
- › **Ostéopathe**
Mme Virginie DELHOMME Tel : 06 64 69 25 56
- › **Pédicure podologue**
Mme Caroline MILLOT Tel : 02 48 74 78 80
- › **Sage Femme**
Mme Sabine PACAUT Tel : 06 63 73 32 48
- › **Dentiste**
M. Bernard NAULET
4 Rue Henri Barbusse Tel : 02 48 74 14 54
- › **Pharmacie**
Mme Elodie GAUTIER
2 Place Charles de Gaulle Tel : 02 48 74 00 60
- › **Podologue**
M. Renaud DUPAS
5 Place Charles de Gaulle Tel : 02 48 74 03 36
- › **Sophrologue**
Mme Sylvie GAZET
4b Ruelle du Bourbonnais Tel : 06 75 99 92 52
- › **Ambulances**
Ambulances de la Vallée de l'Aubois
18 Place Charles de Gaulle Tel : 02 48 74 04 43

- › **Taxi, Transport médicalisé**
La Guerche sur l'Aubois / Cuffy
Tel : 02 48 74 00 38

VÉTÉRINAIRE

- M. et Mme WOLFF
16 Avenue de la Libération
Tel : 02 48 74 01 34

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

- Route des Quatre Vents 18000
Bourges Tel : 02 48 24 66 78

GENDARMERIE NATIONALE

- 9 Avenue du Maréchal Leclerc Tel : 02 48 74 55 10 ou le 17

POLICE MUNICIPALE

- Parc Maurice Fuselier Tel : 02 48 77 53 53

SAPEURS POMPIERS

- Centre de secours Jean-Claude Monet
Rue Jean Comte Tel : 18

MAISON DE RETRAITE (E.H.P.A.D. REVENAZ)

- 3 Rue Jeanne d'Azy Tel : 02 48 74 00 50

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (M.S.A.P.)

- Parc Maurice Fuselier Tel : 02 48 80 46 06 ou 09 64 44 45 89

MISSION LOCALE CHER SUD

- Parc Maurice Fuselier Tel : 02 48 82 10 35

HUISSIER

- Etude PIDANCE - GUY
56 Rue Henri Barbusse Tel : 02 48 74 14 26

OFFICE NOTARIAL

- Me Loïc GAUDRY
17, rue Jean Jaurès, BP 5 Tel : 02.48.74.00.64

PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS

- La Tuilerie - 27 Rue du Lieutenant Petit Tel : 02 48 74 23 93

MARSEILLES LES AUBIGNY

- Cabinet médical du port** - 4 Rue du Port
- › **Infirmière**
Mme Dominique LOUAP Tel : 02 48 76 02 39 - 06 66 66 49 10
- › **Sage Femme**
Mme Sabine PACAUT Tel : 06 63 73 32 48
Cabinet du port - 4 Rue du Port
- › **Naturopathe**
M. Emmanuel CORNIEUX Tel : 02 48 76 80 24 - 06 11 48 36 94
- › **Sophrologue**
Mme Florence GOURISSE Tel : 06 67 29 88 72
- › **Santé Détente**
4 bis Rue du Port
Mme Sylvie Martinet Tel : 02 48 76 57 83 - 06 84 31 47 68
- › **Soins Esthétique**
4 bis Rue du Port
Mme Alexandra Martinet Tel : 06 40 09 98 42
- › **Pharmacie**
Pharmacie du Port
8 bis Rue du Port Tel : 02 48 76 04 94

MENETOU COUTURE

- › **Psychanalyste**
Mme Martine LIANO Tel : 06 82 09 29 45

TORTERON

- › **Médecin**
Dr Délia BUCURESCU : 02 48 74 56 43

URGENCES

- › SAMU : 15
- › Gendarmerie : 17
- › Pompiers : 18
- › Centre anti-poisons - Angers : 04 72 11 69 11

HOPITAUX

- Bourges - 145 avenue François Mitterrand
Tél. : 02 48 48 48 48
- Nevers - 1 boulevard de l'hôpital -
Tél. : 03 86 93 70 00

